Montréal-Nord
Montréal

Services administratifs

Comptez sur NOU$
On travaille pour vous

BUDGET 2015

Présentation aux membres du Conseil de l'arrondissement de Montréal-Nord



Préparé par la Division des ressources financières et matérielles
Septembre 2014

SOMMAIRE

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2015 ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES 3

LA COMPOSITION DU BUDGET 2015 4
Les transferts centraux 4
Les revenus autonomes 4
→ La taxe locale 5
→ Les revenus de tarification locale 5
→ L'utilisation des surplus 6

LE FINANCEMENT GLOBAL DU BUDGET 2015 6
Résumé des principaux ajustements 7

LE BUDGET 2015 8
Ventilation par Direction 8
Ventilation par grandes familles de dépenses 9

LES DÉPENSES PAR FAMILLE ET DIRECTION 10
La rémunération 10
Les cotisations de l'employeur 11
Les transports et communications 12
Les honoraires professionnels et services techniques 13
Les locations, l'entretien et les réparations 14
Les biens non durables 15
Les autres dépenses 16

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 17

LES PROBLÉMATIQUES, ORIENTATIONS ET ENJEUX PAR DIRECTION 18
La direction de l'arrondissement et le Bureau de projets 18
La direction des services administratifs et greffe 19/20
La direction des travaux publics 21/22
La direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social 23/24
La Direction de l'aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens 25

LE BUREAU DE PROJETS 26

L'ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'ARRONDISSEMENT DE 2006 À 2015 27

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMPARÉ AUX DEUX DERNIÈRES ANNÉES 28

LES ORGANIGRAMMES DE L'ARRONDISSEMENT 29/34

L'ÉVOLUTION DES SURPLUS 35

ANNEXES 36

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2015 ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Au cours des années 2012 et 2013, des travaux ont été réalisés dans le but de développer un modèle de financement des arrondissements qui assurerait une plus grande équité entre les arrondissements. En effet, cette réforme du financement repose sur plusieurs principes directeurs dont l'équité, la capacité de payer des contribuables, la qualité des services offerts aux citoyens et la recherche de la performance.

Le résultat de ces travaux a été soumis à différents paliers de l'administration municipale. Après étude et analyse de ces derniers, il en ressort une réallocation des budgets de fonctionnement selon un nouveau modèle qui permet un financement plus équitable, stable et prévisible.

Voici les étapes de détermination du budget paramétré 2014 (base de la définition des transferts centraux 2015) :

1) **Détermination du budget comparatif 2014**
   - Redressements :
     - Transfert de la responsabilité de certaines activités à la Ville et donc budget non paramétré
       - Élimination de la neige
       - Transport universel et traitement intellectuel pour les ex-banlieues
   - Ajustements liés aux redressements :
     - La portion représentant le financement par taxation locale et/ou surplus a été ajusté pour ces activités dont la responsabilité est transférée à la Ville.
2) **Détermination de l'enveloppe ajustée**
   - À partir du budget comparatif 2014, certains ajustements sont requis :
     - Activités déléguées non paramétrées
       - Les budgets des activités déléguées non paramétrées sont retirés de la base de para métrisation et remis aux arrondissements :
         - Les matières résiduelles
         - L'eau
     - Affectations de surplus et taxes locales additionnelles
       - La portion représentant le financement par taxation location et/ou surplus a été ajusté pour ces activités qui ne seront pas paramétrées
   - Revenus spécifiques
       - Les revenus spécifiques aux activités sont exclus de l'enveloppe à paramétrer
3) **Paramétrisation**
     - L'enveloppe ajustée est ensuite paramétrée selon les paramètres identifiés par les groupes de travail.
     - Ce processus génère des variations à la baisse ou à la hausse entre les enveloppes des arrondissements
     - Afin de pallier aux variations positives et/ou négatives, un plan de mise en œuvre a été établi : les variations positives seront étalées sur cinq ans et les négatives sur 10 ans

Autres ajustements découlant de la réforme du financement des arrondissements

1) Transfert des revenus de permis et de rénovation vers les services centraux en lien avec la décision de la mutualisation de ces revenus
2) Mise en place d'un plan de main-d'œuvre quinquennal (coupures de 7,0 postes)

LA COMPOSITION DU BUDGET 2015

Les transferts centraux

Dans le cadre de nouvelle réforme du financement des arrondissements, les transferts centraux ont subi plusieurs ajustements, redressements avant d'être établis selon les nouveaux critères de paramétrisation.

Voici le détail des transferts centraux pour le budget 2015 :

Description	**Transferts centraux**
Transferts centraux 2014	35 553 400 $
Redressements	
- Élimination de la neige	- 401 800 $
- Bibliothèques (transport universel et traitement intellectuel)	- 72 500 $
Ajustements liés aux redressements	964 400 $
Ajustements des revenus	
- Permis	294 000 $
Ajustements découlant de la paramétrisation et de la mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements	629 200 $
Ajustements des impacts d'équité salariale – cols blancs	185 100 $
Transfert centraux 2015	**37 151 800 $**

Les revenus autonomes

La taxe locale

Depuis plusieurs années déjà l'arrondissement utilise la taxe locale afin de permettre l'accroissement des services à la population. Le taux de cette taxe a été fixé depuis 2011 à 0.0916 $ / 100 $. et pour 2015 elle sera à 0,0883 $ / 100 $ pour générer des revenus supplémentaire de l'ordre de 2%.

Pour 2015, l'arrondissement prévoit modifier son taux de taxes locales afin de générer un maximum de 2 % d'augmentation de ces revenus. Ainsi les revenus prévus pour cette taxe locale sont de 5 025 100 $.

Suite à la réforme du financement des arrondissements, l'arrondissement a établi son taux de taxe locale pour l'espace fiscal cédé à 0.05 $ / 100 $ d'évaluation. Pour cette portion de taxe locale, des recettes estimées de 2 845 100 $ sont prévues.

Voici donc un résumé des recettes de taxes locales pour un taux combiné de 0,1383 $ / 100 $ d'évaluation et une recette totale de taxes locales de 7 870 200 $:

Valeurs foncières estimées			
Valeurs foncières au rôle 2014-2016 **Immeubles imposables et compensables**	**Valeurs ajustées 2015 au 31 déc. 2013** **(M$)**	**Croissance estimée (2014-2015)** **(M$)**	**Assiette estimée exercice 2015** **(M$)**
Résidentielles	4 968,2	0,0	4 968,2
Non résidentielles	722,0	0,0	722,0
TOTAL	**5 690,2**	**0,0**	**5 690,2**

Détermination des recettes de la taxe locale		
Composantes du taux de la taxe locale	**Taux ($ / 100 $)**	**Recette ($)**
Taux de taxation locale	0,0883 $	5 025 100 $
Espace fiscal cédé (0,05 $ / 100 $)	0,0500 $	2 845 100 $
Taux ($ / 100 $) et recette totale	**0,1383 $**	**7 870 200 $**

Les revenus de tarification locale

Certains budgets de revenus ont été ajustés en fonction des revenus réels. Quant à la subvention pour les livres de bibliothèque, elle a été réduite pour tenir compte d'une baisse des achats de livres de 15 %. De plus, afin de tenir compte de la réforme du financement, les revenus de permis seront transférés à la Ville centre :

Revenus	**Budget original 2014**	**Budget proposé 2015**	**Variation (%)**
Services culturels et récréatifs	170 700 $	150 300 $	-11,95 %
Ventes de biens	700 $	700 $	0,00 %
Location et occupation du domaine public	322 500 $	322 500 $	0,00 %
Services techniques et travaux divers	175 500 $	175 500 $	0,00 %
Réclamations pour dommages et pertes	2 000 $	5 000 $	150,00 %
Imposition de droits	229 900 $	900 $	-99,61 %
Amendes et pénalités	118 000 $	143 000 $	21,19 %
Autres	36 000 $	36 000 $	0,00 %
Transferts conditionnels	250 000 $	215 800 $	-13,68 %
Total	**1 305 300 $**	**1 049 700 $**	**-19,58 %**

L'utilisation des surplus de l'arrondissement

Pour l'exercice budgétaire 2015, l'arrondissement ne prévoit pas utiliser de surplus pour équilibrer son budget. Par contre, certaines dépenses non récurrentes qui étaient antérieurement financées par le budget de fonctionnement ont été retranchées et sont financées directement par le surplus en cours d'exercice. On parle entre autre des travaux de réparation d'infrastructures, des opérations de cadenassage et des coûts supplémentaires pour le Centenaire.

LE FINANCEMENT GLOBAL DU BUDGET 2015

En additionnant toutes les sources de financement, le budget global de 2015 sera donc de 46 071 700 $. Une augmentation de 1 206 100 $ par rapport à 2014.

	Budget original 2014	**Budget proposé 2015**	**Variation (%)**
Transferts centraux	35 553 400 $	37 151 800 $	4,50 %
Taxes locales	4 975 700 $	5 025 100 $	0,99 %
Espace fiscal cédé	2 715 800 $	2 845 100 $	4,76 %
Affectation de surplus	315 400 $	0 $	-100,00 %
Revenus de tarification locale	1 305 300 $	1 049 700 $	-19,58 %
Total	**44 865 600 $**	**46 071 700 $**	**2,69 %**

Résumé des principaux ajustements

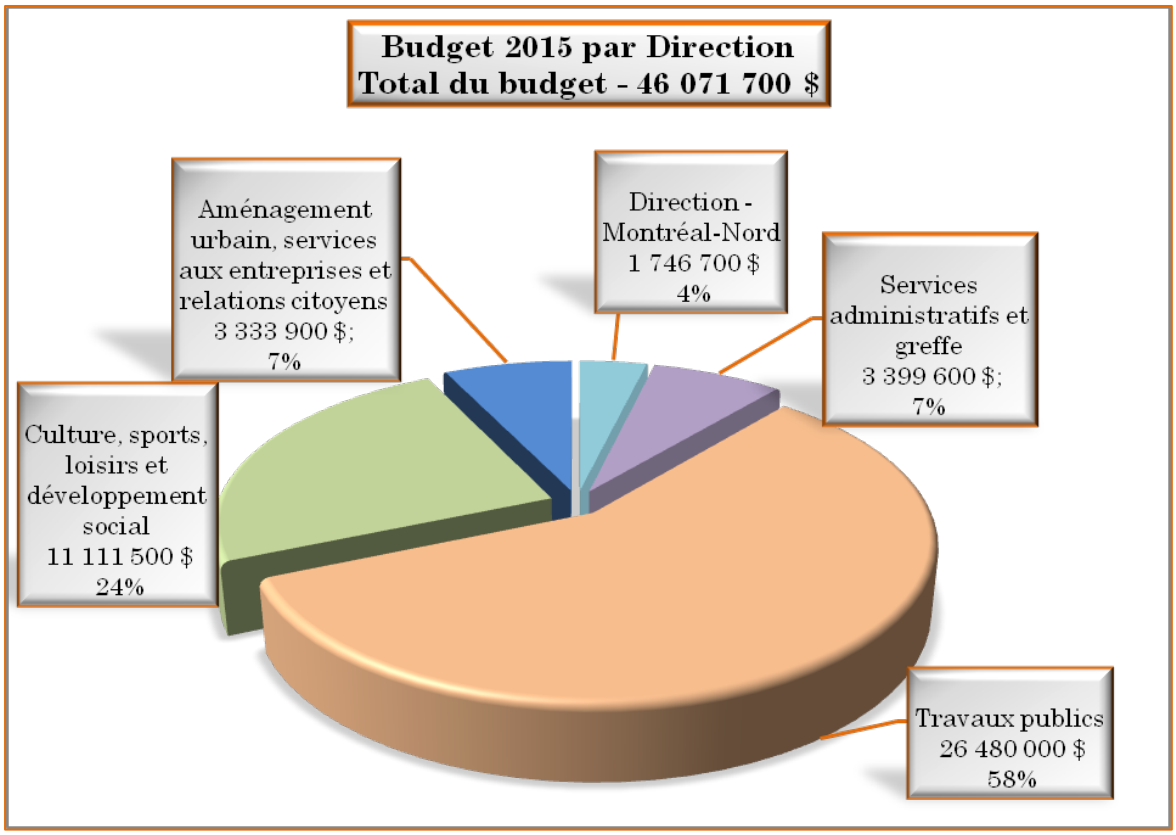
Ce tableau résume un grand nombre d'ajustements qui ont été appliqués par les différentes unités. Le tableau suivant témoigne de la situation.

		Budget
Budget original 2014		44 865 600 $
Rémunération et DAS		
Mise en place du plan de main d'œuvre		
- Mise en place du plan de main d'œuvre (7 postes)	- 501 800 $	
- Ajout d'un technicien en ressources humaines	60 600 $	
- Ajout d'un programmeur informatique	65 900 $	
- Ajustement de primes et temps supplémentaire	10 000 $	
- Ajustement pour tenir compte de l'équité - cols blancs	185 100 $	
- Ajustements salariaux et taux de DAS	671 400 $	491 400 $
Transport et communication		
- Ajout des séances du Conseil en WEBTV	15 600 $	
- Ajout du projet SERAM (radio télécommunications)	10 000 $	
- Ajustement du coût des accès internet aux bibliothèques	15 500 $	
- Ajustement de dépenses diverses	- 4 900 $	36 200 $
Honoraires professionnels et services techniques		
- Ajustement des réserves de directeur	- 74 900 $	
- Ajout du plan de cadenassage	189 200 $	
- Ajout de coût supplémentaire pour le centenaire	113 000 $	
- Ajustement du contrat de déneigement	153 800 $	
- Ajustement du contrat avec la SPCA	52 700 $	
- Ajustement des cachets d'artistes aux loisirs	49 900 $	
- Ajustement du coût de la reliure dans les bibliothèques	15 200 $	
- Ajustement du coût des licences et logiciels	17 000 $	
- Ajustement des dépenses diverses	14 200 $	530 100 $
Location et entretien et réparation		
- Ajout de location de 2 chargeurs sur pneus (2012-2018)	190 000 $	
- Ajustement du coût de location de niveleuses	83 700 $	
- Ajustement du coût d'entretien des véhicules	20 700 $	
- Ajustement du loyer au bureau de projet	17 500 $	
- Ajustements des dépenses diverses	6 100 $	318 000 $
Biens durables et non durables		
- Ajustement du coût de l'essence et du diesel	89 000 $	
- Ajustement du coût des pièces de mécanique	50 100 $	
- Réduction des achats de volumes aux bibliothèques	- 77 500 $	
- Ajustement du coût des vêtements et chaussures	10 000 $	
- Ajustements des dépenses diverses	27 900 $	99 500 $
Contribution à d'autres organismes		
- Ajustement de la contribution au CLD re : 4MN		10 000 $
Centralisation de l'activité élimination de la neige		- 299 800 $
Remboursement du fonds de roulement re : téléphonie		20 700 $
Budget total proposé pour 2015		**46 071 700 $**

LE BUDGET 2015

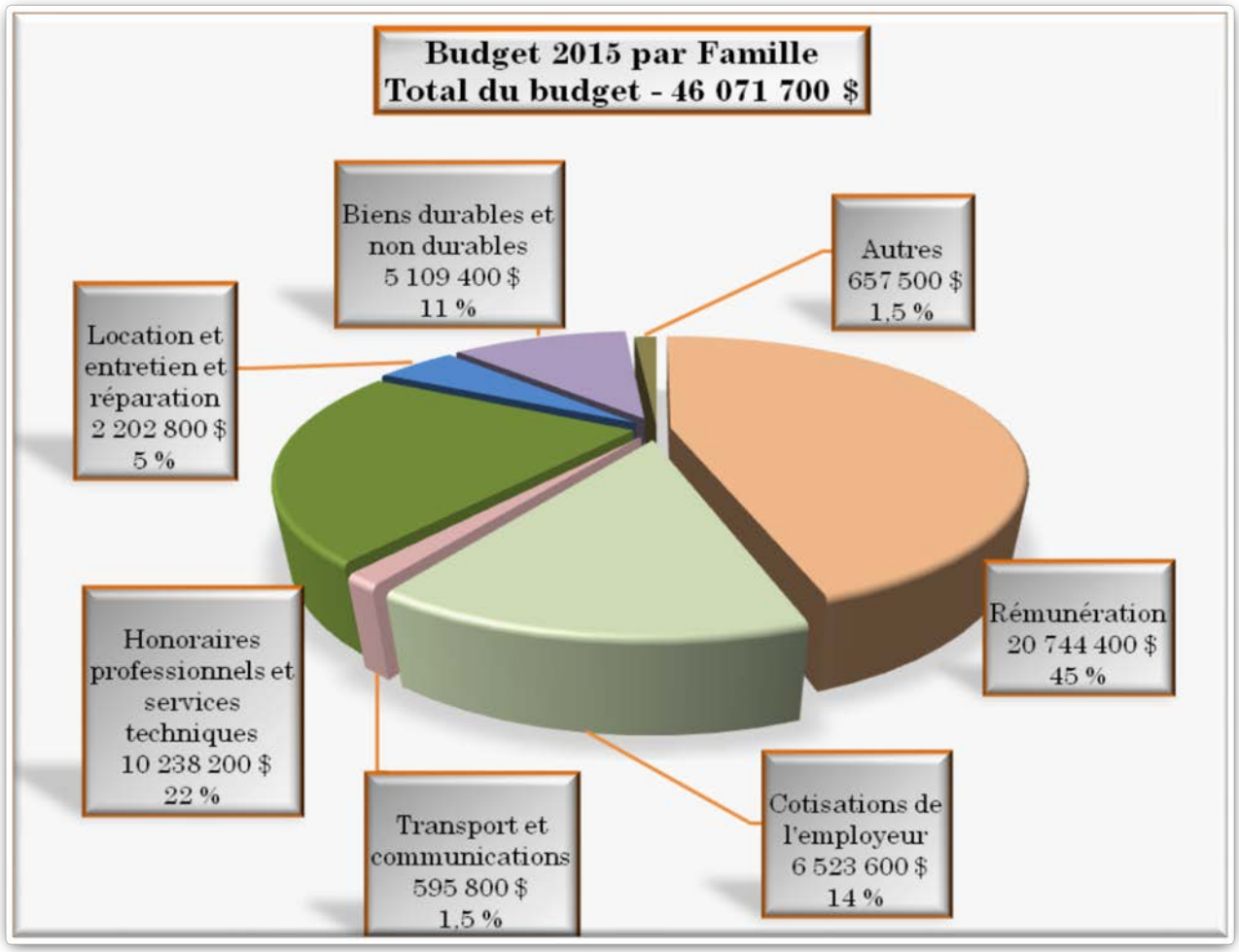
Ventilation par Direction

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	1 635 600 $	1 746 700 $	6,79 %
Services administratifs et greffe	3 352 700 $	3 399 600 $	1,40 %
Travaux publics	25 720 400 $	26 480 000 $	2,95 %
Culture, sports, loisirs et développement social	10 763 600 $	11 111 500 $	3,23 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	3 393 300 $	3 333 900 $	-1,75 %
Total	**44 865 600 $**	**46 071 700 $**	**2,69 %**



Ventilation par grandes familles de dépenses

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Rémunération	20 415 100 $	20 744 400 $	1,61 %
Cotisations de l'employeur	6 361 500 $	6 523 600 $	2,55 %
Transport et communications	559 600 $	595 800 $	6,47 %
Honoraires professionnels et services techniques	9 708 100 $	10 238 200 $	5,46 %
Location et entretien et réparations	1 884 800 $	2 202 800 $	16,87 %
Biens durables et non durables	5 009 900 $	5 109 400 $	1,99 %
Autres	926 600 $	657 500 $	-29,04 %
Total	**44 865 600 $**	**46 071 700 $**	**2,69 %**



LES DÉPENSES PAR FAMILLE ET DIRECTION

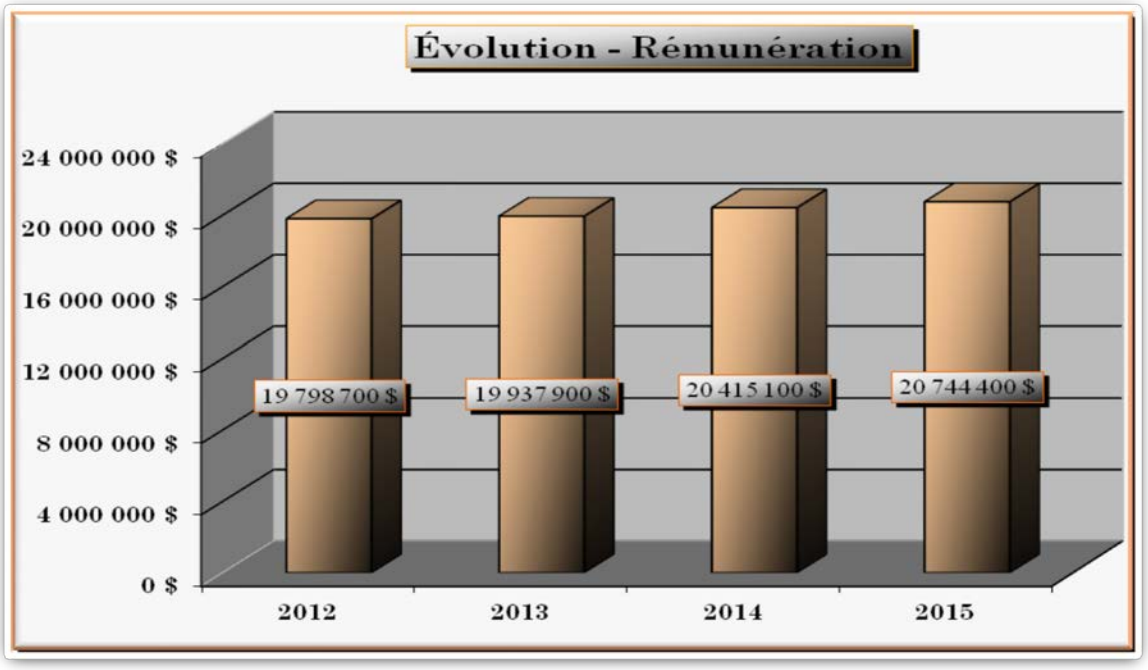
La rémunération

Cette famille de dépenses représente 45 % du budget de l'arrondissement. Nous y retrouvons les salaires, le temps supplémentaire et le temps compensé, pour une augmentation de 1,61 %.

Dans le cadre de la réforme du financement, une directive a été donnée à l'effet de mettre en place un plan de main d'œuvre quinquennal. Afin de répondre à cette directive, chaque direction a contribué à fournir les postes requis.

Pour compléter une réflexion déjà entamé suite à la centralisation de la dotation, de la paie et de l'approvisionnement, un poste de technicien en ressources humaines a été créé et une demande de création d'un poste de programmeur a été faite afin de permettre la mise en place d'outils de gestion plus performants.

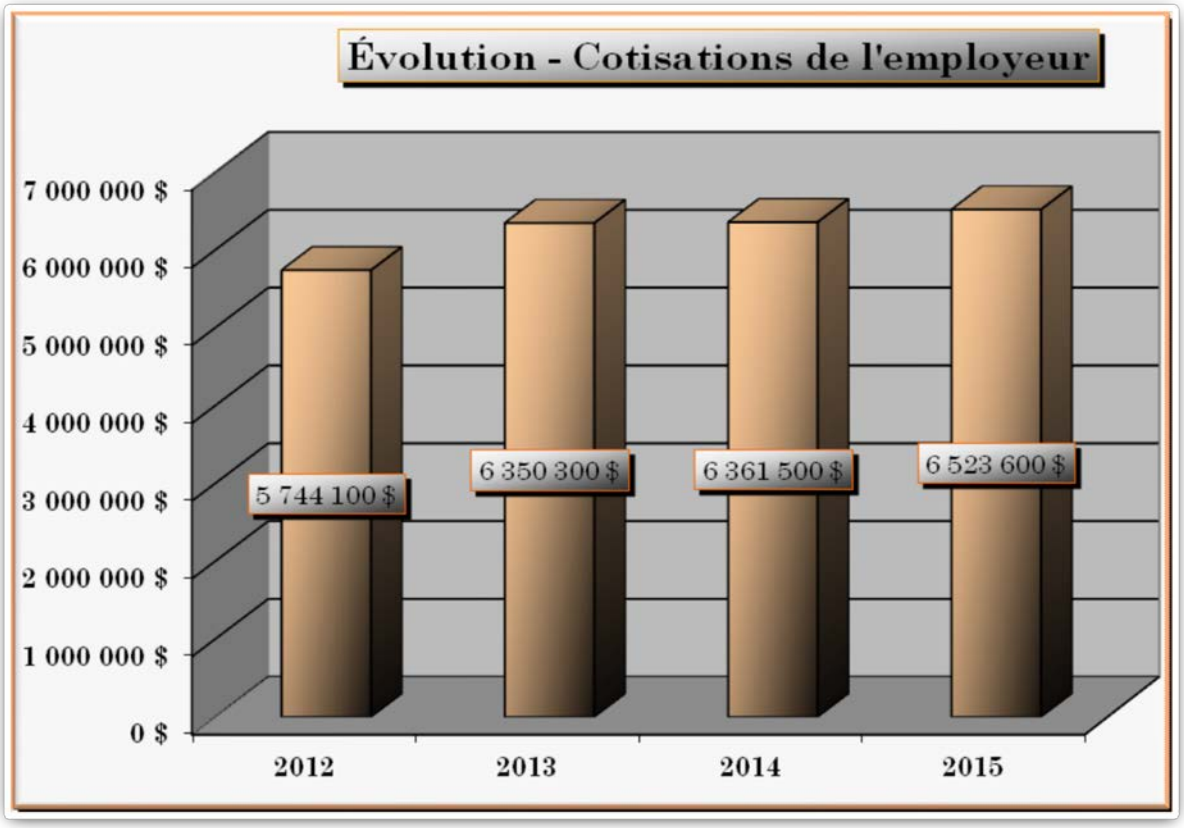
	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	360 100 $	392 200 $	8,91 %
Services administratifs et greffe	1 796 200 $	1 901 600 $	5,87 %
Travaux publics	10 409 200 $	10 511 300 $	0,98 %
Culture, sports, loisirs et développement social	6 075 900 $	6 205 100 $	2,13 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	1 773 700 $	1 734 200 $	-2,23 %
Total	**20 415 100 $**	**20 744 400 $**	**1,61 %**



Les cotisations de l'employeur

Cette rubrique représente 14,16 % du budget de fonctionnement et représente les cotisations à l'assurance-emploi, au fonds des services de santé, au RRQ, au RQAP, à la SST de même que les avantages sociaux tels que les assurances collectives et les régimes de retraites. Ce poste augmente de 2,55 % en 2015, il tient compte des abolitions de postes du plan de main d'œuvre et des ajustements des différents taux. Cette dépense représente un pourcentage de 31,4 % de la rémunération.

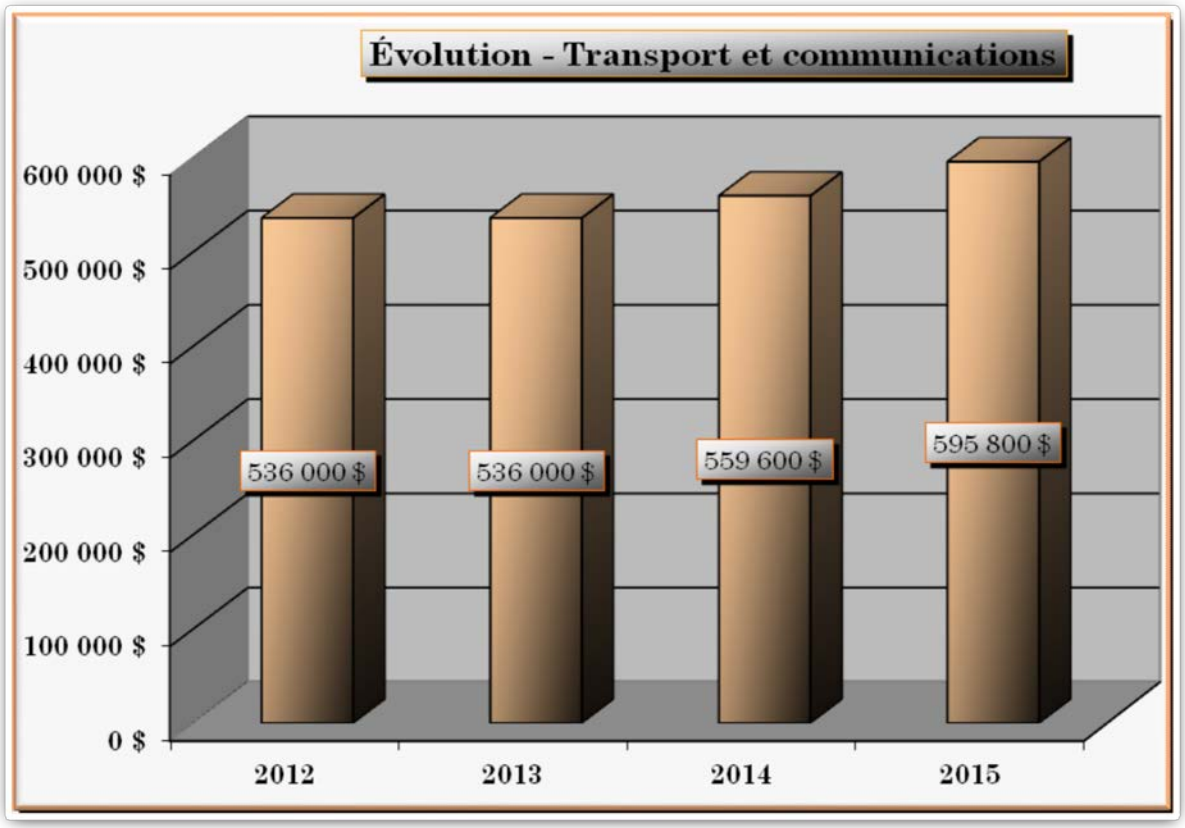
	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	90 900 $	96 400 $	6,05 %
Services administratifs et greffe	603 600 $	595 000 $	-1,42 %
Travaux publics	3 213 000 $	3 358 500 $	4,53 %
Culture, sports, loisirs et développement social	1 866 800 $	1 936 700 $	3,74 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	587 200 $	537 000 $	-8,55 %
Total	**6 361 500 $**	**6 523 600 $**	**2,55 %**



Les transports et communications

Ce poste de dépenses représente 1,29 % du budget. Cette famille a connu une augmentation de 6,47 % qui se traduit principalement par l'ajout des séances du Conseil en WEBTV, un nouveau contrat pour les radios de télécommunication et une augmentation de l'accès internet dans les bibliothèques. On y retrouve entre autres les dépenses de frais de déplacement, d'allocations automobile, de représentation, de services téléphoniques.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	43 400 $	54 400 $	25,35 %
Services administratifs et greffe	120 200 $	121 000 $	0,67 %
Travaux publics	73 600 $	83 600 $	13,59 %
Culture, sports, loisirs et développement social	95 100 $	109 500 $	15,14 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	227 300 $	227 300 $	0,00 %
Total	**559 600 $**	**595 800 $**	**6,47 %**

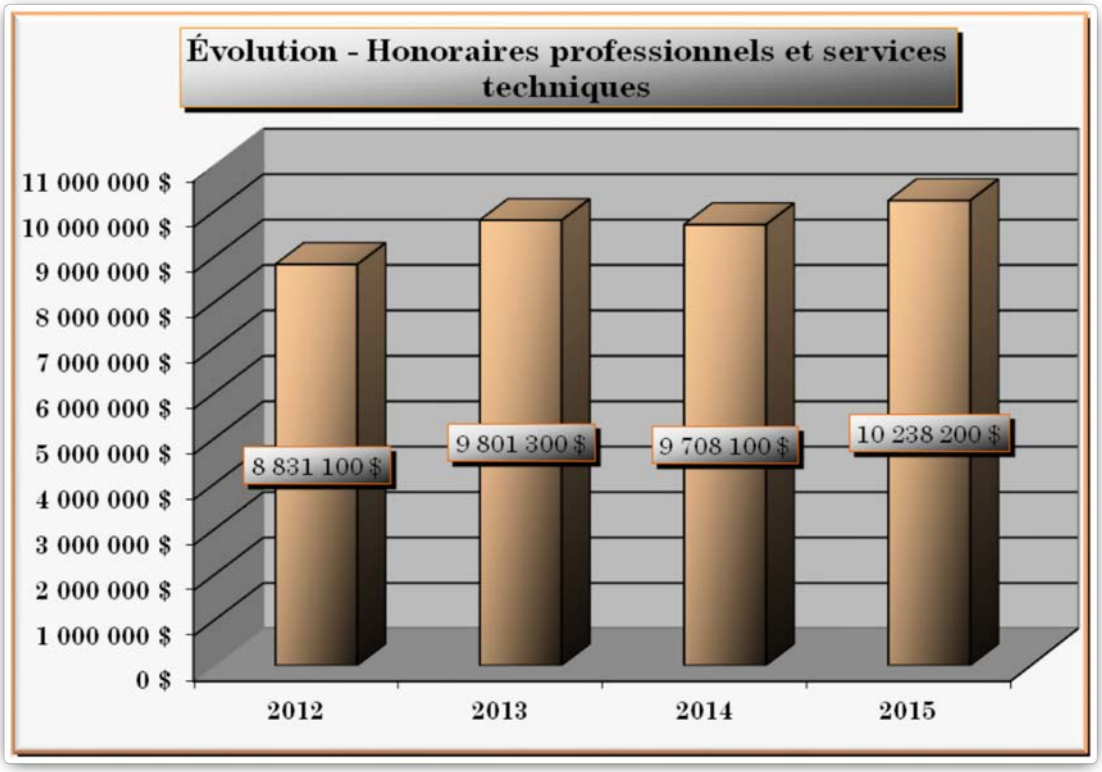


Les honoraires professionnels et services techniques

Cette rubrique représente 22,20 % du budget de fonctionnement. Cette catégorie de dépenses présente les grands contrats, soit de déneigement, de collecte de déchets, de collecte sélective, de matériaux secs, de résidus verts et du contrôle animalier. Ce poste est en croissance de 5,46 % par rapport à 2014.

Cette rubrique présente une augmentation du contrat de déneigement, de celui de la SPCA. De plus, des ajustements aux cachets d'artistes ont été ajoutés pour les bibliothèques et la culture. De même, des ajustements de coûts ont été faits pour la reliure des livres et le coût des logiciels dans les bibliothèques. Afin de permettre une conformité en SST, le projet de cadenassage a été ajouté. Un montant supplémentaire a été prévu pour les dépenses du centenaire afin d'éviter l'usage à 100 % du surplus.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	1 079 800 $	1 119 900 $	3,71 %
Services administratifs et greffe	653 700 $	582 300 $	-10,92 %
Travaux publics	5 939 300 $	6 274 700 $	5,65 %
Culture, sports, loisirs et développement social	1 360 000 $	1 565 700 $	15,13 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	675 300 $	695 600 $	3,01 %
Total	**9 708 100 $**	**10 238 200 $**	**5,46 %**

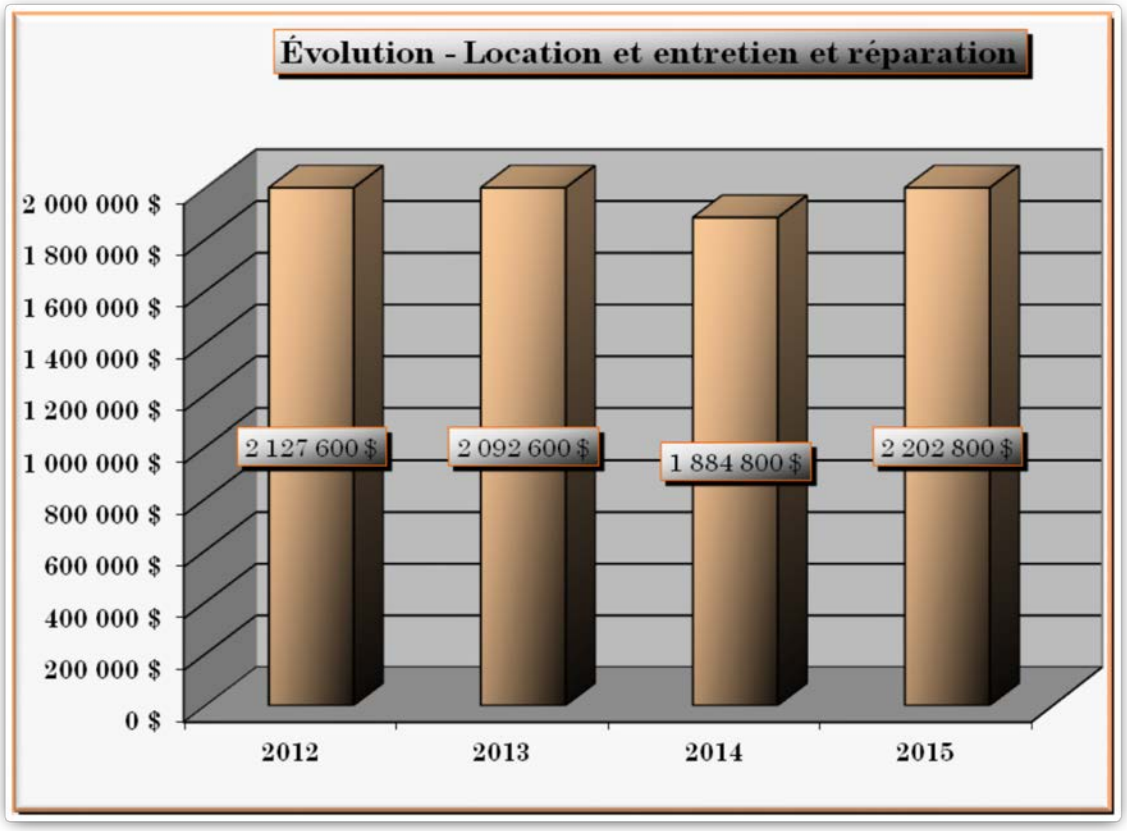


Les locations, l'entretien et les réparations

Un pourcentage de 4,78 % du budget de fonctionnement est octroyé pour les dépenses effectuées dans le cadre de l'entretien des propriétés ainsi que des véhicules de l'arrondissement. Elle regroupe les coûts de location d'équipements, de bâtiments et de terrains pour l'arrondissement.

Cette rubrique a été ajustée pour refléter la location de deux chargeurs sur pneus selon le contrat négocié en 2013, de même un ajustement a été effectué pour la location de niveleuses. Un ajustement du loyer du bureau de projet a été fait pour tenir compte des taxes à payer.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	32 100 $	49 500 $	54,21 %
Services administratifs et greffe	117 100 $	117 100 $	0,00 %
Travaux publics	1 502 400 $	1 796 800 $	19,60 %
Culture, sports, loisirs et développement social	228 000 $	234 200 $	2,72 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	5 200 $	5 200 $	0,00 %
Total	**1 884 800 $**	**2 202 800 $**	**16,87 %**

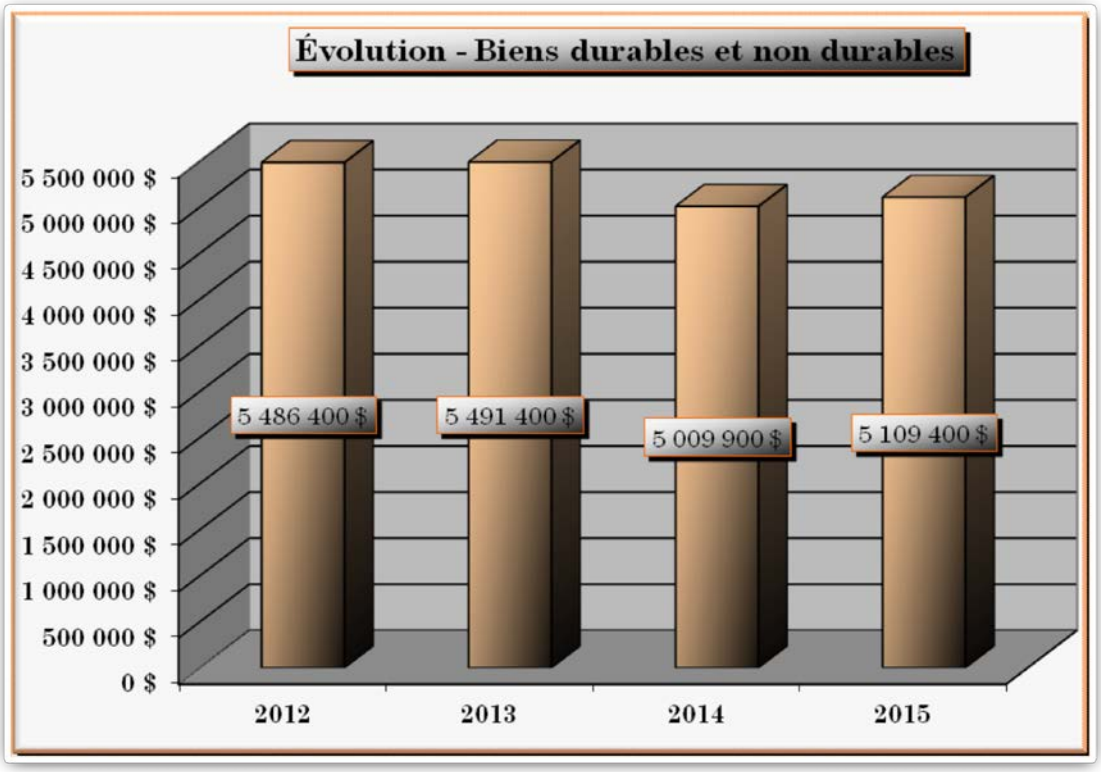


Les biens durables et non durables

Cette catégorie de dépenses représente une portion de 11,09 % du budget total. Elle inclut les dépenses de pièces et accessoires, les fournitures de bureau, les dépenses de services publics, de carburant.

En 2014, la Direction de l'approvisionnement avait estimé des économies dans les produits de carburant, lesquelles n'ont pas eu lieu. Le budget 2015 reflète une augmentation pour en tenir compte. Des ajustements ont aussi été nécessaires pour les achats de vêtements et chaussures de sécurité pour tenir compte des modifications dans les conventions collectives. Une réduction de 15 % a été faite dans l'achat des livres de bibliothèques ce qui, par ailleurs, a un impact à la baisse sur les revenus de subventions.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	20 300 $	25 300 $	24,63 %
Services administratifs et greffe	36 000 $	36 000 $	0,00 %
Travaux publics	4 168 100 $	4 340 100 $	4,13 %
Culture, sports, loisirs et développement social	757 100 $	679 600 $	-10,24 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	28 400 $	28 400 $	0,00 %
Total	**5 009 900 $**	**5 109 400 $**	**1,99 %**

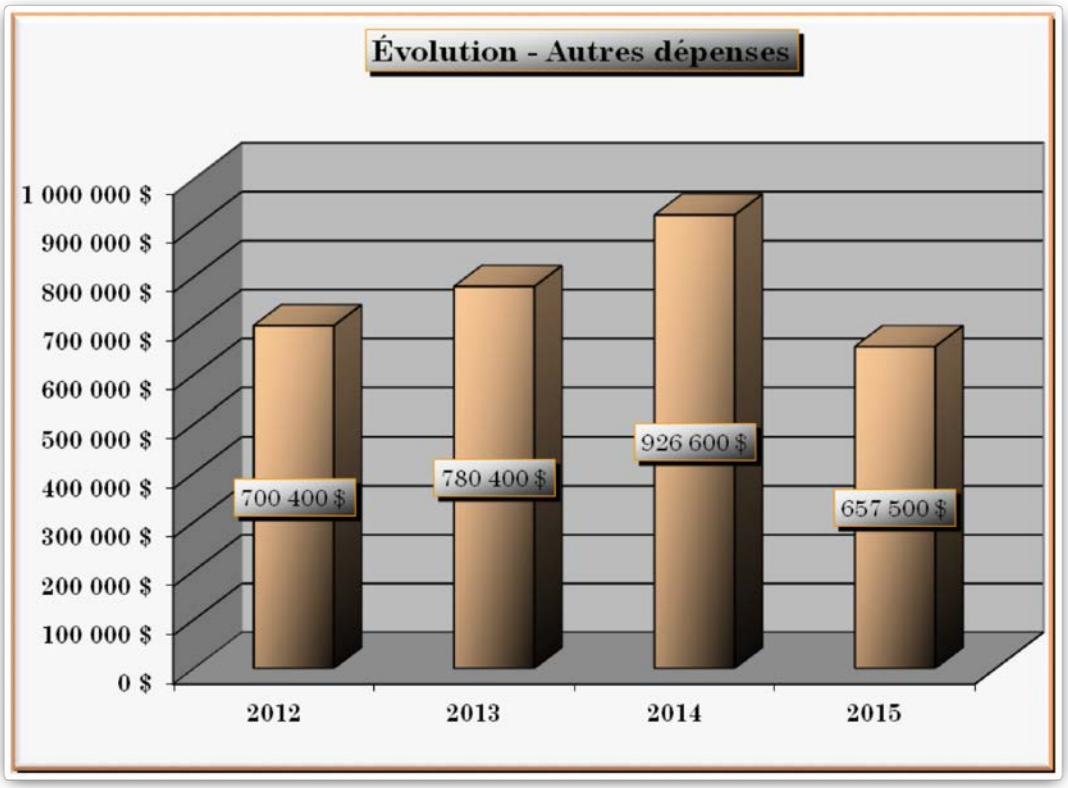


Les autres dépenses

Cette catégorie représente 1,42 % du budget de fonctionnement. Nous y retrouvons les contributions aux organismes, les réclamations, les charges inter-unités pour l'exploitation des sites de disposition de neige et les subventions.

Cette rubrique est à la baisse de 29,04 % car suite à la mise en place du nouveau modèle de financement des arrondissements, la responsabilité de certaines activités ont été transférée à la Ville, tel que l'élimination de la neige (sites de neige Anjou et St-Michel) et donc les budgets ont été retirés. En 2013, lors du renouvellement du contrat pour la téléphonie, la dépense avait été financée par le fonds de roulement et donc le premier remboursement aura lieu en 2015.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Direction de l'arrondissement	9 000 $	9 000 $	0,00 %
Services administratifs et greffe	25 900 $	46 600 $	79,92 %
Travaux publics	414 800 $	115 000 $	-72,28 %
Culture, sports, loisirs et développement social	380 700 $	380 700 $	0,00 %
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	96 200 $	106 200 $	10,40 %
Total	**926 600 $**	**657 500 $**	**-29,04 %**



L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Dans le cadre de la préparation du budget 2015, l'arrondissement doit présenter un plan de main d'œuvre qui correspond aux exigences de la direction générale de la Ville. À cet effet, les effectifs ont été réduits pour présenter l'abolition de postes vacants ou départ à la retraite. Un poste a cependant été ajouté, soit un programmeur informatique pour permettre à l'arrondissement de mettre sur pied des outils de gestion plus performants.

Voici la répartition par direction et accréditation des effectifs de l'arrondissement :

Nombre de a.-p.	Budget original 2014	Budget proposé 2015	PMO & Autres
Direction de l'arrondissement	2.00	2.00	0,00
- Cadres de direction et administratifs	1.00	1.00	0,00
- Cols blancs	1.00	1.00	0,00
Services administratifs et greffe	26.00	27.00	1,00
- Cadres de direction et administratifs	6.00	6.00	0,00
- Professionnels	3.00	3.00	0,00
- Cols blancs	17.00	18.00	1,00
Travaux publics	165.00	162.00	-3,00
- Cadres de direction et administratifs	8.00	7.00	-1,00
- Contremaîtres	14.00	14.00	0,00
- Professionnels	2.00	2.00	0,00
- Cols blancs	13.60	12.90	-0,70
- Cols bleus	127.40	126.10	-1,30
Culture, sports, loisirs et développement social	118.70	116.7	-2,00
- Cadres de direction et administratifs	8.00	8.00	0,00
- Professionnels	5.00	5.00	0,00
- Cols blancs	82.40	80.40	-2,00
- Cols bleus	23.30	23.30	0,00
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	24.90	23.90	-1,00
- Cadres de direction et administratifs	3.00	3.00	0,00
- Professionnels	5.00	5.00	0,00
- Cols blancs	16.90	15.90	-1,00
Total	**336.60**	**331.60**	**-5,00**

LES PROBLÉMATIQUES, ORIENTATIONS ET ENJEUX PAR DIRECTION

Dans cette rubrique les problématiques actuelles des différentes directions, les orientations du budget 2015 et les enjeux pour les prochaines années vous sont présentés.

Direction d'arrondissement

Les enjeux et les orientations pour 2015

- Une nouvelle personne va entrer en fonction d'ici la fin de 2014 et verra à établir, de concert avec les élus de l'arrondissement, les orientations qui prévaudront pour l'année 2015.
- Le cadre budgétaire et financier de l'arrondissement a connu plusieurs modifications substantielles depuis les deux dernières années. La mise en place des deux phases de la réforme du financement des arrondissements (2013 et 2015), la non indexation des transferts centraux, l'attribution d'un espace fiscal à l'arrondissement, exigent une révision des stratégies budgétaires de l'ensemble des directions.
- La mise en œuvre du plan de main-d'œuvre de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Montréal-Nord va entraîner une réduction de l'effectif qui va avoir des répercussions dans l'organisation de toutes les directions, mais qui devra chercher à maintenir les services directs à la population.
- Dans ce contexte, une démarche structurée de revue des activités de toutes les directions a été amorcée en 2014. Pour 2015 et les années subséquentes, cette démarche devra atteindre des cibles précises et contribuer à l'atteinte des objectifs mentionnés dans les items précédents.
- L'arrondissement prévoit réaliser plusieurs projets majeurs au cours des prochaines années pour construire ou rénover des bâtiments et des équipements de services à la population. La gestion et la coordination de ces projets devra mobiliser l'ensemble de l'équipe de direction et des ressources techniques de l'arrondissement.
- Une réflexion est actuellement en cours pour optimiser et regrouper les activités qui se poursuivent au Bureau de projets et à la mairie..

Direction des services administratifs et du greffe

Cette direction poursuivra les objectifs suivants en 2015 :

- Consolider les mécanismes de gestion contractuelle mis en place en 2013 et 2014 dans l'arrondissement, de manière à prévenir les stratégies de collusion entre les fournisseurs et de garantir l'intégrité des processus décisionnels administratifs.
- Consolider les mécanismes qui ont été révisés en 2014 pour assurer la conformité de l'arrondissement à l'égard des lois et des règlements auxquels il est tenu de se conformer. Cette approche pourra également contribuer à assurer un suivi en continu de normes d'efficacité ou de cibles de performance dont l'arrondissement choisit de se doter.
- Mettre en place les outils techniques et les procédures administratives permettant de rendre les informations à caractère public de l'arrondissement disponibles en mode de « données ouvertes », en phase avec les stratégies élaborées et mises en œuvre dans les autres arrondissements de Montréal.
- Poursuivre l'actualisation des politiques d'archivage et de gestion documentaire de l'arrondissement, en mettant un accent accru sur la numérisation des documents actifs et archivés. Évaluer les possibilités d'aménager une salle d'archives répondant aux normes reconnues de conservation dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment de l'arrondissement.
- Adapter la planification et la gestion budgétaire de l'arrondissement pour répondre à la fois :
  - aux orientations et aux priorités de l'administration de l'arrondissement;
  - aux contraintes du financement de l'arrondissement;
  - aux besoins de financement des projets de développement et de protection des actifs de l'arrondissement.
- Assurer le déploiement efficace de la nouvelle application informatique concernant les activités d'approvisionnement de l'arrondissement et soutenir les directions dans leurs activités à cet égard. Procéder à la réorganisation de l'ensemble de la fonction d'approvisionnement pour profiter de nouvel outil de gestion informatique, d'une part, et des modifications apportées par la Ville de Montréal à la fonction d'approvisionnement à l'automne 2014, d'autre part.
- Développer et déployer une application informatique couvrant l'ensemble des activités de gestion des ressources humaines de l'arrondissement et soutenir les directions dans leurs activités à cet égard.
- Poursuivre la mise à jour et le renforcement des systèmes informatiques, réseautiques et téléphoniques de l'arrondissement.
- Voir à la mise en œuvre d'un Plan de main-d'œuvre dans l'ensemble de l'arrondissement, en tenant notamment compte des cibles et des contraintes fixées par la Ville de Montréal en cette matière.
- Compléter la réorganisation de la Division des ressources humaines amorcée en 2013 et 2014.
- Poursuivre la mise en œuvre d'une approche intégrée en matière de santé et sécurité au travail dans tous les secteurs d'activité de l'arrondissement.
- Renforcer les synergies administratives entre la gestion des ressources humaines, la gestion financière et la gestion des systèmes informatiques.

Certains enjeux sont à considérer

- Au cours des dernières années, les opérations de centralisation menées par la Ville de Montréal dans les activités administratives des dernières années ont amené d'importantes réorganisations du travail dans la direction, notamment dans le domaine de la dotation et de l'approvisionnement.
- Au cours des prochaines années, d'autres facteurs vont influencer l'organisation des fonctions administratives dans l'arrondissement.
  - La mise en place du plan de main-d'œuvre de la Ville de Montréal va amener la réduction de l'effectif global de l'arrondissement. Pour l'essentiel, cette réduction va se faire par le non-remplacement d'une partie des personnes prenant leur retraire.
  - Les niveaux nets d'embauche de nouvelles ressources dans l'arrondissement devraient par conséquent ralentir au cours des prochaines années.
  - Un effort important de développement d'une nouvelle génération d'outils informatiques visera à générer des gains réels d'efficacité et d'efficience dans les activités de soutien administratif (gestion budgétaire, gestion des ressources humaines, gestion documentaire, etc.), de manière à diminuer la charge que font peser les systèmes administratifs sur les opérations courantes et les services directs aux citoyens.
  - Au cours des prochaines années, de nouvelles approches vont prendre une importance croissante dans l'administration municipale montréalaise et vont avoir un impact direct sur la nature et l'organisation des services administratifs. L'implantation de l'approche des « données ouvertes », ainsi que les changements qui résulteront des stratégies de « ville intelligente », font partie de ces nouvelles tendances qui vont se renforcer au cours des prochaines années.
- Les enjeux liés à l'intégrité du secteur municipal dans son ensemble ont amené la mise en place, par le gouvernement et par les autorités de la Ville de Montréal, d'une nouvelle génération de contrôles administratifs, de mécanismes de reddition de comptes et de processus d'évaluation de la performance. La mise en place de ces nouveaux dispositifs impose des contraintes majeures dans l'administration de l'arrondissement. À Montréal-Nord, cet enjeu a présidé à d'importantes modifications en matière de gestion contractuelle en 2014, de même qu'au renforcement des procédures assurant la conformité aux lois et règlements auxquels l'arrondissement est assujetti. Le principal défi des prochaines années sera de maintenir de tels systèmes sans ralentir indûment la gestion et sans alourdir les coûts d'administration de l'arrondissement.
- Le développement de systèmes d'information performants va constituer un enjeu critique pour permettre à l'arrondissement d'atteindre des cibles exigeantes en matière de performance et, de cette manière, de répondre aux exigences de la Ville en matière de gestion des ressources humaines et de contrôles administratifs. Ces systèmes doivent également permettre des améliorations significatives dans l'accessibilité aux services par les citoyens.

Direction des travaux publics

Les orientations (objectifs) du budget 2015

- Réalisation des objectifs liés aux priorités du plan stratégique.
- Réalisation d'une étude de justification pour le remplacement de la flotte de véhicules.
- Poursuite des travaux en lien avec la réalisation du plan de transport de l'arrondissement.
- Réalisation du PRR spécial corporatif pour l'année 2015 – selon les budgets disponibles.
- Promouvoir la collecte sélective – réalisation du plan d'action en environnement.
- Poursuivre l'étude en vue de la mise en place de la collecte quatre voies.
- Mise en place et réalisation du plan d'action en SST.
- Réalisation de la revue des activités.
- Réalisation du projet de cadenassage – SST.

Modification à la structure des effectifs entre 2014 et 2015

- Réajustement des effectifs pour refléter la structure opérationnelle.

Variations principales des postes de dépenses entre 2014 et 2015

- Ajustement du budget pour le contrat de déneigement : 153 800 $
- Ajustement du budget pour divers postes – SERAM, SAAQ, nettoyage et mécanique : 116 000 $

Les enjeux non adressés et les risque du budget proposé

- Gel de certains postes budgétaires permettant l'achat de biens, matériaux, outils et accessoires.
- Réalisation des activités sportives, culturelles et festives de l'arrondissement
  - → Activités de semaine et de fin de semaine
  - → Capacité pour l'organisation de livrer
  - → Impact sur l'entretien normal dans les parcs et pour les plateaux sportifs ;
- Projet de la Ville de Montréal
  - → Possibilité de centraliser l'activité de gestion des matières résiduelles.
- Embauche de nouveaux employés cols bleus en mesure de remplacer nos employés d'expérience
  - → Opérateurs de machinerie lourde, chauffeurs de camions lourds
  - → Conducteurs de souffleuses
  - → Menuisiers et électriciens
  - → Mécaniciens
- Formation des nouveaux employés.
- Embauche de nouveaux auxiliaires cols bleus et étudiants, respect des délais et pénurie.
- Assurer le respect de la réglementation relative à la collecte sélective.
  - → Embauche d'inspecteurs supplémentaires

- Diminution du budget d'achat de fondants.
- Manque de 300 000 $ au budget de la masse salariale des employés cols bleus pour refléter les opérations réelles de la Direction des travaux publics.
- Réalisation du projet – Canopée.
- Réalisation du projet – Agrile du frêne
- Entretien des installations du carrefour Pie-IX et Henri-Bourassa à contrat.

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

En 2015, l'action de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social sera caractérisée par trois principaux enjeux : l'accès accru aux services, les projets structurants et les politiques publiques.

L'accès accru aux services

- La poursuite de la réflexion concernant la revue des activités de la Direction dans une perspective de rationalisation, d'amélioration et d'adaptation de l'offre en vue du budget 2016.
- La définition du profil socio-économique des usagers de nos programmes et activités au moyen de sondage tel que fait au niveau des camps de jour.
- La mise en place d'une nouvelle procédure d'inscription en ligne aux programmes et cours offerts par l'arrondissement : camps de jour, cours en régie, etc.
- Suivi des recommandations du Forum des aînés de Montréal-Nord tenu en mars 2014 et du plan Municipalités amie des aînés (MADA).
- Le remplacement graduel des équipements acquis il y a huit ans par l'arrondissement à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (mobilier, mise à niveau de l'équipement technique, enregistreur du système de caméras de surveillance, etc.).
- La normalisation et la rationalisation du cadre de gestion et de soutien des événements publics de toutes natures (récurrents, ponctuels, etc.).
- La révision du programme de cours en régie dans le but d'augmenter l'offre en loisirs culturel.
- Le réaménagement du parc Primeau et la construction de nouvelles installations aquatiques extérieures.

Les projets structurants

- La réalisation de la programmation du centenaire de Montréal-Nord.
- La mise en place du projet de construction de la bibliothèque inter arrondissements Montréal-Nord / Ahuntsic-Cartierville, évaluation des besoins de la population-cible, gestion et développement de partenariats.
- La définition des priorités d'intervention conjointement avec le comité d'orientation de la RUI (Revitalisation urbaine intégrée) du nord-est en vue de l'utilisation des nouveaux fonds octroyés par le MAMROT (416 500 $ / an) à Montréal-Nord, pour la période de 2014-2017.
- La définition d'un Programme fonctionnel et technique (PFT) pour la construction d'un centre sportif multidisciplinaire et intergénérationnel à Montréal-Nord en conformité avec le PPU Pie-IX.
- La consultation relative aux scénarios d'aménagement et de mise en valeur du site de l'ancienne COOP Pascal situé dans le secteur nord-est de l'arrondissement.
- La restauration du Centre des loisirs de Montréal-Nord.
- La réalisation d'un Forum jeunesse à l'intention des jeunes de 12 à 25 ans dans le but de mieux connaître leurs besoins et de structure l'offre de services à leur intention.
- L'implantation de la technologie RFID (Radio Frequency Identification / Fréquence des emprunts automatisée par radio) et du libre-service dans les bibliothèques.

Les politiques publiques

- L'actualisation de Plan directeur des parcs, espaces verts et équipements communautaires.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique sur les saines habitudes de vie.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de référence en développement social pour l'arrondissement.
- L'amélioration de notre système de gestion de l'information concernant nos activités en régie ainsi que les liens d'affaires avec nos organismes partenaires en vertu de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*.

Autres enjeux

- Poursuivre le développement d'une expertise en matière d'analyse stratégique, d'élaboration de politiques, et d'évaluation des impacts de nos programmes et interventions.
- Installation de pianos publics dans les parcs.

.

Direction de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens

Les modifications à la structure des effectifs entre 2014 et 2015

- De façon à atteindre les objectifs du Plan de main-d'œuvre, la Direction va abolir le poste de secrétaire d'unité administrative. Ce faisant, la Direction en comptera plus qu'une seule secrétaire. Compte tenu du fait que nous ne disposons d'aucun autre poste clérical, il faudra compter sur la collaboration des autres unités d'affaires, notamment de la Direction des services administratifs pour le suivi de l'approvisionnement et des affaires contractuelles.

Les enjeux et le plan de travail actuel de la direction

- Révision des activités de l'ensemble de la Direction.
- Révision du cadre réglementaire du secteur Albert-Hudon.
- Aboutissement de projets privés significatifs (Caisse populaire Desjardins, Château Lingerie, stations-services, etc.).
- Processus d'adoption du PPU Pie-IX.
- Finalisation et installation des stèles dynamiques et préparation des contenus de diffusion.

Les enjeux et produits attendus en 2015

- Mise en œuvre du plan d'action sur le boulevard Pie-IX (financement, partenariat, acquisition, ententes particulières, etc.).
- Transformation de l'accueil de la mairie, intégration du Bureau de projets et des permis et inspections.
- Dépôt des paramètres de redéveloppement (architecture, densité fonctions, etc.) des terrains ceinturant le carrefour Pie-IX / Henri-Bourassa et appel de propositions.
- Stratégie d'accompagnement des commerçants du boulevard Pie-IX.
- Poursuite du déploiement de la nouvelle signalétique sur l'ensemble du territoire.
- Révision du Plan d'urbanisme, du cadre réglementaire et conformité au schéma d'aménagement.
- Dépôt d'un plan d'intervention sur trois artères de la zone industrielle sud.
- Soutien de communication accru dans le cadre du centenaire.

Les enjeux non adressés et les risques du budget proposé

- La mise en place du PPU Pie-IX et de différentes planifications d'interventions doivent être accompagnées d'une enveloppe d'investissement afin d'en assurer la réalisation. Ces investissements peuvent venir de plusieurs sources (Ville, arrondissement et autres partenaires publies) mais sont essentiels à la réussite des interventions.

LE BUREAU DE PROJETS

Dans le cadre du développement de Montréal-Nord, le Bureau de projets voit son enveloppe budgétaire 2015 réduite de 66 900 $. Vous trouverez ci-contre le détail des principaux postes de dépenses.

Bureau de projets ;

- Le personnel est composé de 6.1 années personnes, soit :
  - 2.0 – Conseillers en planification
  - 1.0 – Conseiller en aménagement
  - 1.2 – Stagiaire en urbanisme
  - 1.3 – Cols blancs (secrétaire et agent de bureau)
  - 0.6 – Chargé de communication

- L'enveloppe budgétaire sert à financer entre autre :
  - Des projets ponctuels (ex : étude du développement du site Albert Hudon et du couloir Pie IX);
  - Le fonctionnement du lieu physique et virtuel du Bureau de projets, une vitrine pour les citoyens et un lieu de services pour les gens d'affaires

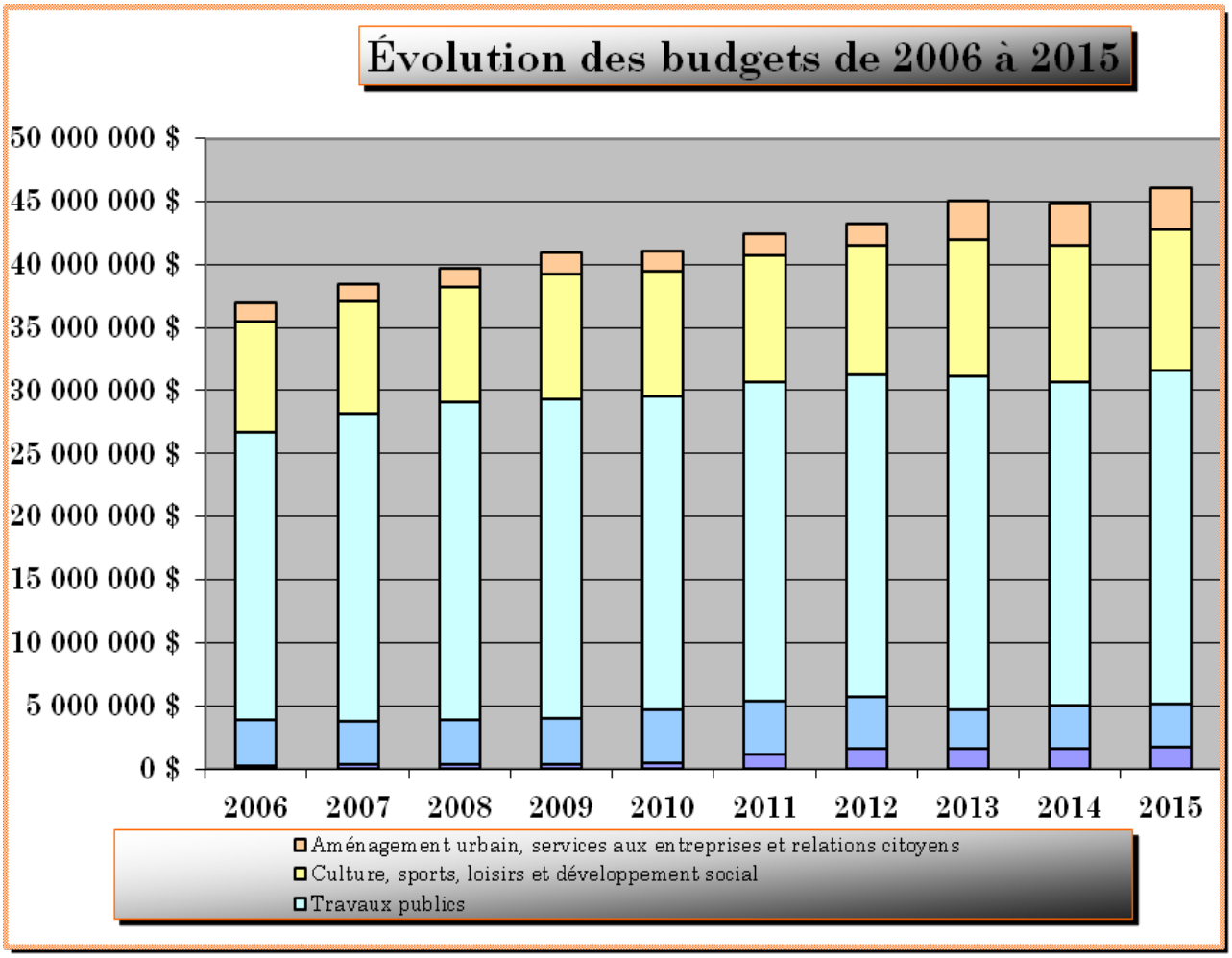
L'enveloppe budgétaire 2015

Après l'adoption du budget 2014, un poste de chef de section loisirs a été créé temporairement et le transfert d'un employé budgété au bureau de projet a été effectué vers la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. La situation est demeurée la même pour le budget de 2015.

Certains postes de dépenses ont été réaménagé pour tenir compte de différentes majoration, tant au loyer qu'à l'électricité du local sur Pie IX.

	Budget original 2014	Budget proposé 2015	Variation (%)
Rémunération et cotisations de l'employeur	619 200 $	534 500 $	-13,68 %
Transports et communications	19 500 $	14 800 $	-24,10 %
Honoraires professionnels et services techniques	272 100 $	272 100 $	0,00 %
Location, entretien et réparations	32 000 $	49 500 $	54,69 %
Biens non durables	16 900 $	21 900 $	29,59 %
Total	**959 700 $**	**892 800 $**	**-6,97 %**

L'ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'ARRONDISSEMENT DE 2006-2015



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMPARÉ AUX DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Budget de fonctionnement 2015 comparé aux deux dernières années

	Réels 2013	Original 2014	Modifié 2014	Budget 2015
Direction – Montréal-Nord	1 229 771 $	1 635 600 $	1 466 200 $	1 633 700 $
Services administratifs et greffe	2 557 152 $	3 352 700 $	3 334 000 $	3 460 600 $
Travaux publics	27 708 628 $	25 720 400 $	25 770 800 $	26 528 000 $
Culture, sports, loisirs et développement social	10 888 406 $	10 763 600 $	10 951 700 $	11 244 800 $
Aménagement urbain, services aux entreprises et relations citoyens	3 391 207 $	3 393 300 $	3 419 190 $	3 393 600 $
Dépenses totales	**45 773 844 $**	**44 865 600 $**	**44 941 890 $**	**46 260 700 $**
Revenus autonomes	1 483 302 $	1 305 300 $	1 305 300 $	1 049 700 $
Dotation d'équilibre	36 314 700 $	35 553 400 $	35 553 400 $	37 151 800 $
Taxe d'arrondissement	4 767 100 $	4 975 700 $	4 975 700 $	5 213 600 $
Espace fiscal cédé	2 602 800 $	2 715 800 $	2 715 800 $	2 845 600 $
Financement d'immobilisations	- 61 500 $	0 $	0 $	0 $
Affectation du surplus	409 786 $	315 400 $	341 290 $	0 $
Revenus dédiés – MCCCF	61 507 $	0 $	0 $	0 $
Dotation centrale supplémentaire	99 549 $	0 $	50 400 $	0 $
Revenus totaux	**45 677 244 $**	**44 865 600 $**	**44 941 890 $**	**46 260 700 $**
Surplus (déficit)	(96 600) $			
Affectations	0 $			
Corrections finances	358 500 $			
Surplus de gestion 2011	**261 900 $**			

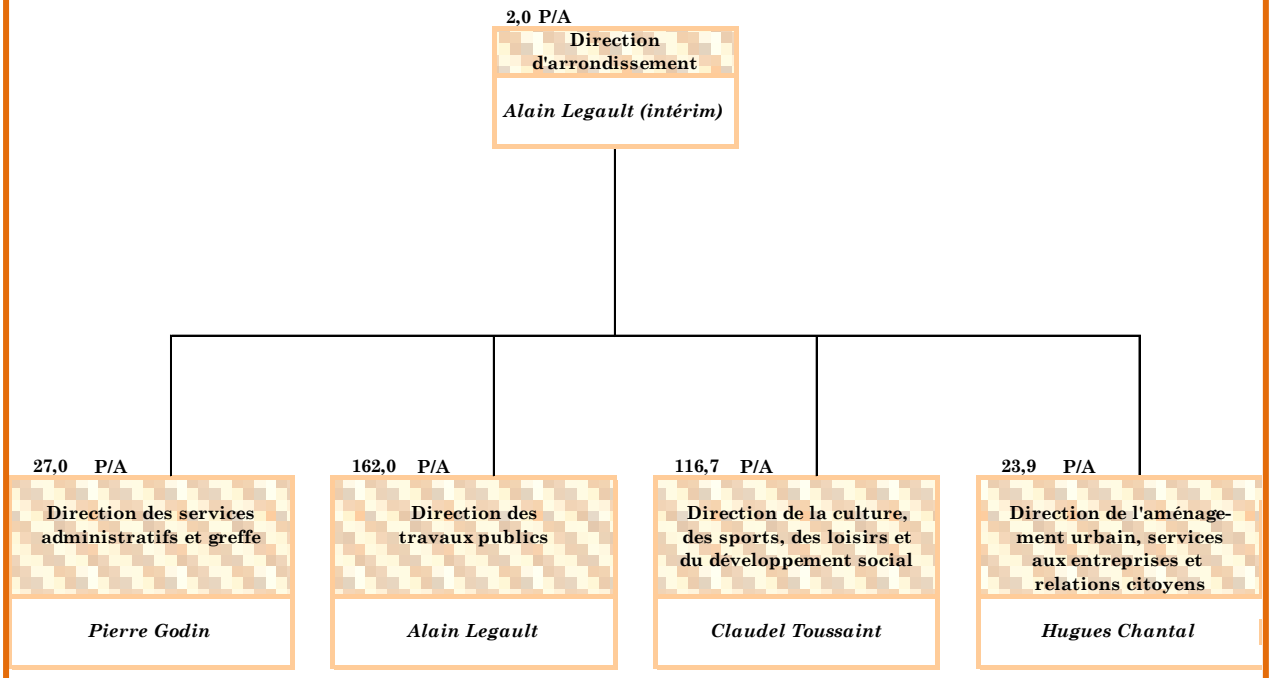
LES ORGANIGRAMMES DE L'ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

ORGANIGRAMME

TOTAL : 331,6 P/A

Budget 2015
Mise à jour : Septembre 2014



ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD
ORGANIGRAMME
DIRECTION D'ARRONDISSEMENT

TOTAL : 2,0 P/A

Budget 2015
Mise à jour : Septembre 2014

2,0 P/A

Direction d'arrondissement

1,0 Directeur
(Alain Legault, par intérim)
1,0 secrétaire de direction - 1er niveau
(Monique Roy)

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD
ORGANIGRAMME
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET GREFFE

TOTAL : 27,0 P/A

Budget 2015
Mise à jour : Septembre 2014

2,0 P/A

Direction des services administratifs, relations avec les citoyens et greffe

1,0 Directeur
(Pierre Godin)
1,0 secrétaire de direction
(Chantal Poirier)

6,0 P/A

Division Ressources humaines

1,0 chef de division
(Line Perrotte)
1,0 agent conseil en RH
(Roseline Rivet)
1,0 conseiller en gestion des invalidités
(Jacinthe Lord)
1,0 secrétaire d'unité administrative
(Chantal Brun) [aux.]
1,0 tech. Ressources humaines
(Chantal Jeanson)
1,0 agent de bureau
(Mylène Girard)
0,0 pointeur
(vacant) **PMO**

10,0 P/A

Division Ressources financières et matérielles

1,0 chef de division
(Francine Taillefer)
2,0 conseiller en gestion des ressources financières
(Daniel Robert)
(Sophie Boulay)
1,0 agent de bureau
(Lorraine Aujolat)
1,0 commis de bureau (messager)
(Abelardo Gutierrez)
Ressources financières
1,0 prép. Soutien administratif
(Chantal Gauthier)
3,0 agent de bureau
(Louise Benoit)
(Gamaliel Matelus)
(Jean-François Côté)
Ressources matérielles
1,0 agent d'approvisionnement II
(Ahmed Yasmi)

6,0 P/A

Division Informatique

0,0 chef de division
(Abolition)
1,0 cons. logiciel et matériel
(Steve Caouette)
2,0 progr. analyste Access
(Mathieu Thibault)
(à combler)
1,0 technicien en réseau
(Jean Champagne)
2,0 technicien en développement
(Danielle Vidal)
(Mohamed Sebih)

3,0 P/A

Secrétariat d'arrondissement, greffe et archives

1,0 secrétaire d'arrondissement
(Marie-Marthe Papineau)
1,0 technicien gestion archives
(Sylvie Sansregret)
1,0 analyste rédacteur
(Jacques Lapierre)

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD
ORGANIGRAMME
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

TOTAL : 162,0 P/A

Budget 2015
Mise à jour : Septembre 2014

2,0 P/A
Direction Travaux publics

1,0 directeur
(Alain Legault)
1,0 secrétaire de direction
(Solange Laurin f.s.)

19,4 P/A
Adjoint au directeur des travaux publics et chef de divisin mécanique

1,0 adj. Direc. TP & C/D mat. Roul.
(Suzie Massé f.s.)
2,0 agents de bureau
(Claire Gagné)
(Mélissa Houle)
2,4 préposée aux télécomm.
(Carol Masson)
(Sylvie Meunier)
(Cécile Pauzé) [aux.]
0,0 formateur en contremaîtrise
(vacant) **PMO**

14,0 P/A
Section Atelier mécanique, soudure, peinture et débosselage

1,0 chef de section
(Richard Caza)
1,0 contremaître
(Jean-François Bergevin)
1,0 soudeur
1,0 peintre débosseleur
8,0 mécanicien app. mot.
2,0 préposé mécanique

73,6 P/A
Division de la voirie

1,0 chef de division
(Pierre Thouin)
4,0 contremaîtres voirie
(Serge St-Pierre)
(Richard Bourdon)
(Michel Bouvrette)
(Alain Boisclair)
1,0 contremaître aqueduc, égoût
(Jacques Charest)
1,0 contremaître entretien gén.
(Pierre Poirier)
2,0 chauffeur mot. C
5,0 préposé travaux généraux
0,7 opérateur app. Mot. C
1,0 préposé serv. Voie publique
1,0 chargé travaux d'asphaltage
16,1 chauffeur opér. app. Mot. B
1,0 dépanneur
11,0 opérateur app. Mot. A
1,0 sérigraphe
2,0 préposé à la signalisation
3,0 opérateur - dépanneur
2,8 manœuvre réseau d'égoûts
1,0 chauffeur camion (appels urg.)
3,0 préposé entretien - sports loisirs
1,0 plombier
1,0 plombier chauffage
1,0 égoutier eaux assainissement
1,0 inspecteur bornes fontaines
4,0 ouvrier des eaux assainissement
2,0 égoutier chauffeur vactor
6,0 ouvrier charge chauf. Eaux ass.

7,5 P/A
Division des études techniques

1,0 chef de division
(Denis Charland)
1,0 ingénieur génie civil
(René Pelletier)
1,0 agent technique principal
(André Bigras)
3,0 agent tech ingénierie mun.
(Pierre Bolduc) [Ret]
(Abdel Halim Boulala)
(Denis Boivin)
1,0 secr. unité administrative
(Francine St-Cyr)
0,0 aide-technique
(Yvon Turcotte) [aux.] **PMO**
0,5 surv. travaux génie civil
(Nicolas Beauregard) [aux.]

17,0 P/A
Division du soutien technique

1,0 chef de division
(Nicole Sasseville)
1,0 secr. unité administrative
(Solange Laurin)
1,0 ingénieur génie civil
(Mailin Diaz Molaro) [aux.]
Entretien électricité
1,0 contremaître
(Stéphane Scraire)
5,0 électrotechnicien
Entretien des édifices
1,0 contremaître
(Jean Éthier)
1,0 briqueteur finisseur
3,0 menuisier d'installation
2,0 peintre
Environnement
1,0 agent technique
(Claudine Loiselle)

42,5 P/A
Division parcs, horticulture et arboriculture

1,0 chef de division
(Sylvain Mailhot f.s.)
2,0 contremaîtres hort., parcs
(Benoit Lapalme)
(Luc Perreault)
3,0 contremaîtres parcs
(Bruno Gravel)
(Frank Gilmé)
(Chantal Desfossés)
10,7 jardinier [aux]
0,0 jardinier [aux] **1,3 PMO**
4,0 élagueur
2,0 élagueur [aux.]
1,0 horticulteur
1,0 horticulteur chauffeur
2,0 chauffeur camion appel urg.
5,7 chauffeur véhicule mot. C
2,0 préposé travaux propreté
3,0 menuisier d'installation
5,1 étudiants - cols bleus

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD
ORGANIGRAMME
DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

TOTAL: 116,7 P/A

Budget 2015
Mise à jour : Septembre 2014

2,0 P/A

Direction
Culture, sports, loisirs et développement social

1,0 Directeur
(Claudel Toussaint)
1,0 Secrétaire de direction
(Marie-Marthe Dérival)

43,8 P/A

Division
Bibliothèques

1,0 Chef de division
(Marie Désilets)
1,0 chefs de section
(Cécile Lointier)
1,0 secrétaire unité adm.
(Nicole Quenneville)
1,3 agent de bureau
(Manon Ouimet)
(Clara Justion) [aux.]**0,2 PMO**
2,0 bibliothécaire
(Valérie Lampron)
(Dominique Riberdy)
Bibliothèque Henri-Bourassa
8,0 bibliotechniciennes
3,0 aide-biblio. **1,0 PMO**
1,0 préposé à l'entretien col bleu
Bibliothèque Charleroi
2,0 bibliotechniciennes
1,0 aide-bibliotechnicienne
0,5 préposé à l'entretien col bleu
Bibliothèque Belleville
1,0 bibliotechnicienne
1,0 aide-bibliothécaire
0,5 préposé à l'entretien col bleu
Équipe volante - Henri-Bourassa, Charleroi et Belleville
4,2 bibliotechniciennes [aux]
6,8 aide-bibliothécaires [aux]
Bibliothèque Maison culturelle et communautaire
2,0 bibliotechniciennes
2,0 aide-bibliothécaires
Équipe volante - Maison cult.et com.
1,8 bibliotechniciennes [aux]
2,7 aide-bibliothécaires [aux]

13,0 P/A

Division
Sports, loisirs et dév. Social
Loisirs et dév. Social

1,0 Chef de division
(Guy Bédard)
1,0 cons. en planification
(Nathalie Chapados)
1,0 cons. dével. Communautaire
(Marie-Josée Roussy)
1,0 agent de liaison - org. Cult sports
(Anne-Marie Juneau)
1,0 anim. Sports loisirs
(Steve Côté)
1,0 assistant intervention loisirs
(Nemrod Memette) [aux.]
1,0 agent de bureau
(Mélissa Giurini)
3,3 préposé matériel [aux.]
1,2 surv. Installation [aux.]
0,0 anim. bambinerie [aux.] **0,3 PMO**
0,1 coord. Camp de jour [aux.]
0,1 employé camp de jour [aux.]
1,0 prép. entretien sports loisirs
(José Da Cruz)
0,3 prép. entretien sports loisirs [aux.]

43,9 P/A

Division
Sports, loisirs et dév. Social
Sports et installations

1,0 Chef de division
(Linda Quesnel)
2,0 régisseurs
(Félix Germek-Michaud)
(Geneviève Petit)
1,0 secrétaire d'unité administrative
(Linda Guertin)
2,0 agent de bureau
(Johanne Quessy)
(Sasia Boumrar)
3,0 anim. sports loisirs
(Marc-André Chevarie)
(Jocelyne Dumais)
(Simon Ostiguy)
3,1 coord. Piscines [aux.]
3,1 moniteurs piscines [aux.]
0,8 moniteur formation sauveteur
0,7 resp. nage libre [aux.]
7,5 sauveteurs piscines [aux.]
0,4 moniteur chef [aux]
2,2 préposé accueil [aux.]
0,1 préposé matériel [aux.]
1,0 surv. Installation [aux.]
3,0 opérateur prép aux installations
7,6 op. d'appareil mot. C
1,4 préposé entretien [aux.]
4,0 prép. entretien

14,0 P/A

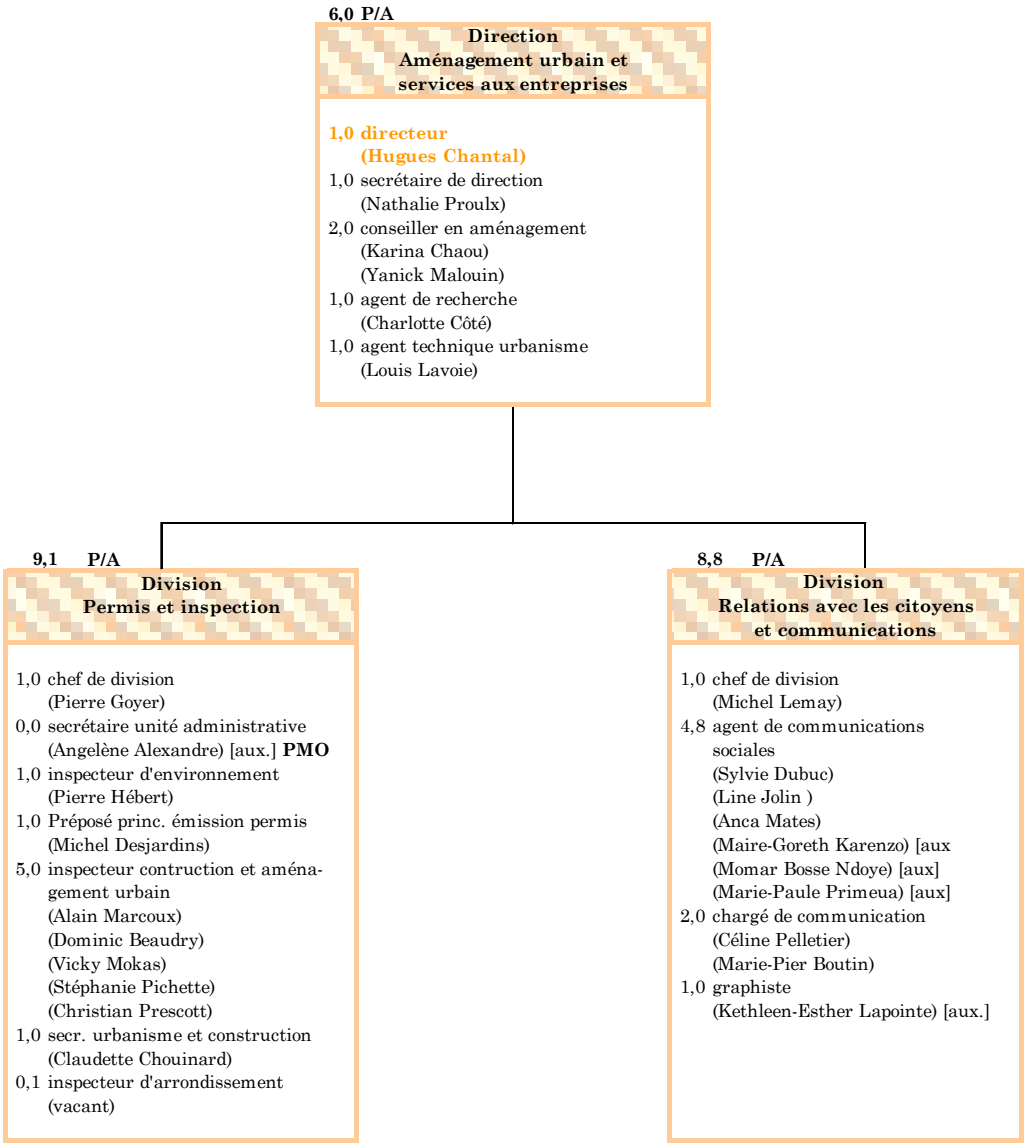
Division
Culture et événements

1,0 Chef de division
(Marie-Agnès Guichard)
1,0 agent de bureau
(Karine Huard)
1,0 agent culturel
(Denise Poirier)
1,0 anim. Sports loisirs
(Annie Parent_
1,0 assist. Événement culture
(Marie-France Goulet)
(Danielle Renaud) [aux] **0,5 PMC**
1,1 préposé au matériel [aux.]
2,9 surveillant installation [aux.]
1,0 préposé à l'accueil [aux.]
4,0 préposé à l'entretien

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD
ORGANIGRAMME
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN, SERVICES AUX ENTREPRISES ET RELATIONS CITOYENS

TOTAL : 23,90 P/A

Budget 2015
Mise à jour : 10 septembre 2014



Évolution des surplus de l'arrondissement

Description	Surplus de gestion affecté - Arrondissement de Montréal-Nord					Réserves financières et fonds réservés		Surplus Total 2015
	Déneigement	Divers	Redéveloppement	Développement industriel	Ester en justice	Parcs et terrains de jeux	Fonds de roulement	
Transactions 2012								
Solde au 31 décembre 2012	939 300 $	1 393 961 $	3 732 257 $	1 507 000 $	159 800 $	9 749 $	500 000 $	8 242 067 $
Transactions 2013								
Affecation - Contrat production court vidéo	0 $	(11 600 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(11 600 $)
Affectation - Commisaire industriel	0 $	(53 400 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(53 400 $)
Affectation - Contrat SPCA	0 $	(58 735 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(58 735 $)
Affectation - Contrat SPCA - retour solde d	0 $	21 340 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	21 340 $
Affectation - Location de niveleuse	(108 850 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(108 850 $)
Affectation - Projet de revitalisation quarti	0 $	0 $	(170 000 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	(170 000 $)
Affectation - Projet propreté quartier 21	0 $	0 $	(28 541 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	(28 541 $)
Revenus d'intérêts	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	130 $	0 $	130 $
Surplus de gestion 2012	0 $	3 061 799 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	3 061 799 $
Transactions 2014								
Affectation - achat d'un vide puisard	0 $	(248 128 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(248 128 $)
Affectation - Budget 2014	0 $	(315 400 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(315 400 $)
Affectation - Projet du centenaire	0 $	(29 600 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(29 600 $)
Affectation - Société Montréal-Nord	0 $	(79 500 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(79 500 $)
Affectation -Mise à niveau aréna Fleury	0 $	(220 478 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(220 478 $)
Affectation -Opération cadenassage	0 $	(89 100 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(89 100 $)
Affectation surplus 2013 - projet COOP Pa	0 $	(2 007 000 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(2 007 000 $)
Annulation du surplus - Acquisition de terr	0 $	1 500 000 $	(1 500 000 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Correction affectation surplus 2013 - projet	0 $	2 007 000 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	2 007 000 $
Équipements en téléphonie et réseautique	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(62 076 $)	(62 076 $)
Projet de propreté quartier 21	0 $	0 $	(25 890 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	(25 890 $)
Surplus de gestion 2013	0 $	261 945 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	261 945 $
Travaux de pavage sur diverses rues	0 $	(45 531 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(45 531 $)
Projections 2015								
Affectation - Projet du centenaire	0 $	(244 100 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(244 100 $)
Affectation - Société Montréal-Nord	0 $	(79 500 $)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	(79 500 $)
Remboursement du fonds de roulement	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	20 700 $	20 700 $
Solde projeté 2015	**830 450 $**	**4 763 973 $**	**2 007 826 $**	**1 507 000 $**	**159 800 $**	**9 879 $**	**458 624 $**	**9 737 552 $**

25 septembre 2014 *Page 1 sur 1*

ANNEXES

Le budget de fonctionnement par direction

Le budget de fonctionnement par grandes familles

Le budget de fonctionnement par direction et familles

Les revenus autonomes par direction

Les revenus autonomes par objet